

**POUR UN MAINTIEN
AU DOMICILE EN
SÉCURITÉ LE PLUS
LONGTEMPS POSSIBLE**



***L'assistance digitale
dans le respect du bénéficiaire
et au service du travail
des prestataires***

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE ET L'AUTONOMIE DES BÉNÉFICIAIRES

Il s'agit là d'un **enjeu sociétal majeur** pour lequel la Région wallonne et l'AVIQ ont lancé en 2022 l'appel à projet « Assistance digitale à domicile ».

AiDiDom, sélectionnée pour porter ce projet, est une ASBL fondée par **3 fédérations pluralistes reconnues** dans le secteur de l'aide et des soins à domicile : ACCOORD, la CODEF et la FEDOM. À travers elles, AiDiDom bénéficie de l'expertise de **plus de 3500 professionnels du secteur** sur le terrain.

La digitalisation dans le respect et l'intérêt des bénéficiaires et au service du travail des prestataires

- ✓ Maintenir un niveau de sécurité suffisant qui puisse tranquilliser le bénéficiaire et offrir un peu de répit à ses proches ;
- ✓ Combiner vigilance à distance et respect de l'intimité ;
- ✓ Apporter, par un système digital, un soutien complémentaire aux professionnels de première ligne...

...des défis auxquels AiDiDom souhaite apporter des réponses. Guidé par une **éthique forte** et une **approche de terrain**, AiDiDom a mis en place une solution **qualitative**, à **haute valeur ajoutée** et **respectueuse** au sens le plus large.

➡ Cette solution, c'est **Jeremi**.

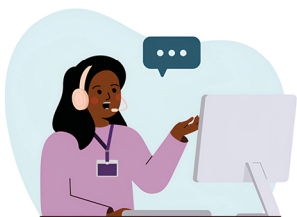
LES MISSIONS DE JEREMI



Sécurité et répit

Jeremi est un système d'assistance digitale **discret**, respectueux de la **vie privée**, qui s'installe **sans travaux** et se compose de divers capteurs (adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire).

Ces capteurs détectent **automatiquement** des situations anormales qui laissent à penser que le bénéficiaire a besoin d'une assistance d'urgence.



Une **alerte** est alors envoyée à la **centrale téléphonique d'AiDiDom**, disponible 24h/24 et 7j/7, où un **opérateur** la prend en charge immédiatement.

Prévention

L'**analyse de l'évolution des habitudes de vie** que fait Jeremi renforce les possibilités de **prévention** et enrichit les discussions entre bénéficiaires, proches et prestataires autour du plan d'accompagnement.

Jeremi, comme
JE RESTE dans
ma **Maison**
Intelligente.



DES FONCTIONNALITÉS ADAPTÉES

- ✓ Une **détection automatique de chute**
- ✓ Des **alertes automatiques** en cas d'importants **changements d'habitudes** qui témoignent peut-être d'un problème (exemple : rester beaucoup plus longtemps que d'habitude dans la salle de bain peut vouloir dire qu'il y a un souci et que le bénéficiaire a besoin d'aide).
- ✓ Une **géolocalisation**, dans la maison, mais aussi à l'extérieur s'il venait à s'égarer
- ✓ En cas d'urgence, une **communication vocale** avec un opérateur **sans** devoir **se déplacer** jusqu'à un téléphone.
- ✓ Un **bouton SOS** pour signaler lui-même une urgence



Par rapport à la télévigilance classique, Jeremi couvre une **plus grande variété de situations d'urgence** puisqu'il alerte également dans des situations où le bénéficiaire n'est pas en état de le faire lui-même. Il apporte plus de **sérénité** et de **répit** à ses proches.

EN PRATIQUE

Jeremi est gratuit*, discret
et s'installe sans travaux.



L'équipe sociale et technique d'**AiDiDom** prend en charge **toutes les démarches** :

- Nous évaluons les besoins du bénéficiaire avec lui et recommandons les fonctionnalités les plus adaptées ;
- Nous planifions l'installation dans les meilleures conditions ;
- Nous configurons et installons le système en nous assurant de sa bonne prise en main ;
- Nous assurons la maintenance et le bon fonctionnement du système ;
- Nous prenons en charge les alertes et analysons l'évolution des habitudes ;
- Nous renforçons l'écosystème qui accompagne déjà le bénéficiaire.

* Gratuité jusqu'en 2026 pour toute personne en perte d'autonomie, domiciliée en Région wallonne :

- ✓ Âgée de plus de 65 ans et bénéficiaire de l'APA au moment de sa demande ;
- ✓ Âgée de plus de 65 ans et bénéficiaire d'un service d'aide aux familles ;
- ✓ En situation de handicap et dont le handicap est reconnu par l'AVIQ ou le SPF sécurité sociale.

Nous pouvons **venir présenter le projet** plus en détail au sein de votre réseau professionnel.

Ecrivez-nous à **contact@aididom.be**

TÉMOIGNAGES

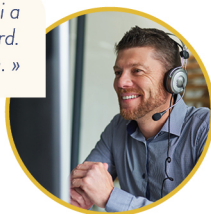
« Jeremi, c'est un peu comme mon **ange-gardien**. Je sais que s'il m'arrive quelque chose, on s'occupera de moi. »



« Quand mon pharmacien m'a parlé de Jeremi, j'ai tout de suite dit oui. Ma voisine est déjà équipée ; elle en est très contente, et cela ne lui a rien coûté »



« L'analyse de ses habitudes de vie par Jeremi a montré que Marthe se levait de plus en plus tard. On a pu adapter nos soins pour elle. »



Vous voulez recommander Jeremi ?

Commandez des **brochures** destinées aux bénéficiaires **en scannant ce QR code**



Proposez-leur de nous appeler au **081 /84 27 15** ou de **remplir notre formulaire** sur www.jeremi.be

contact@aididom.be - www.aididom.be

